

Extrait du Registre des délibérations du
Conseil Municipal
de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-cinq,

Le jeudi dix-sept avril à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 10/04/2025

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOIN, Karine BOISSONNEAU, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, Benoit GOUBAND, David JARRY, Thomas MICHONNEAU, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Déborah DUBUIS (pouvoir à Cécile SAUVETRE), Olivier LARMANJAT, Benoit LOISEAU, Guy NOGRET.

Mme Cécile SAUVETRE a été élue secrétaire de séance.

N°2025-026 Adhésion au CRER

Monsieur le maire a présenté les devis reçus par les entreprises AUGER et la SARL BERTHELOT pour la consolidation de la charpente du gymnase et de celle de la salle paroissiale.

Gymnase : Devis AUGER de 99.19 kWc et BERTHELOT de 248 kWc

Salle paroissiale : devis BERTHELOT de 25 kWc

Le conseil municipal souhaite étudier d'autres devis avant de prendre une décision et décide de demander l'adhésion au Centre Régional des Energies Renouvelables (CRER) pour un montant de 450€.

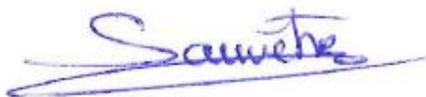
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- D'**ACCEPTER** l'adhésion pour la somme de 450 € TTC
- D'**AUTORISER** Monsieur le maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de l'opération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,

Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

Secrétaire de Maire
Cécile SAUVETRE



LARGEASSE, le 17 avril 2025

Le Maire

Jean-Jacques GROLLEAU

